



Procès-verbal

Assemblée spéciale du conseil d'administration

Le mercredi 15 avril 2026, à 19 h 15

Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport (salle RC19), Québec

Présences

Membres avec droit de vote :

■ M ^{me} Francine Dion	Présidente
■ M. Jean Thibault	Trésorier
■ M. Aristote Disonama	Secrétaire
■ M. Keven Bédard	Administrateur
■ M. Maxime Falardeau	Administrateur
■ M. Charles Gillespie (en ligne)	Administrateur
■ M ^{me} Louise Sauvageau	Administratrice
■ M ^{me} Lyne Vézina	Administratrice

Absences

■ M. Mathieu Beaudoin	Administrateur
■ M ^{me} Maryline Côté	Administratrice

Autres présences

■ M. Stéphane Lachance	Conseiller du district électoral de Val-Bélair
■ M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien
■ M. Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 36 personnes participent à l'assemblée.

IL Y A QUORUM

Ordre du jour

Assemblée spéciale du conseil d'administration

Le mercredi 15 avril 2026, à 19 h 15

Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport (salle RC19), Québec

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 15
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 16
3. Adoption du rapport annuel et états financiers 2025	19 h 17
4. Trésorerie	19 h 25
5. Divers	19 h 28
6. Fin de l'assemblée	19 h 30



Procès-verbal

Assemblée spéciale du conseil d'administration

Le mercredi 15 avril 2026, à 19 h 15

Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport (salle RC19), Québec

1. Ouverture de l'assemblée

À 19 h 15, M^{me} Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous. Elle souligne qu'au terme de l'assemblée de ce soir, elle prendra sa retraite après 21 années de service.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Aristote Disonama, dûment appuyée par M^{me} Lyne Vézina, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

3. Adoption du rapport annuel et états financiers 2025

Le rapport annuel et les états financiers ayant été soumis à l'avance aux membres.

Résolution CQVB 26-CA-16

Sur proposition de M. Jean Thibault, dûment appuyée par M. Maxime Falardeau, il est résolu de procéder à l'adoption du rapport annuel 2025 et des états financiers.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

4. Trésorerie

Le trésorier présente son rapport. Le solde du compte était de 2 520,41 \$ au 31 mars 2026. Ce montant inclut le solde de la subvention pour le projet de sécurité routière et le dépôt du chèque pour le budget de fonctionnement de l'année, au montant de 1 150 \$.



Résolution CQVB 26-CA-17

Sur proposition de M^{me} Lyne Vézina, dûment appuyée par M. Keven Bédard, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 115 \$ (chèque # 299) à M^{me} Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance régulière du mois de mars 2026.

La résolution est acceptée à l'unanimité.

5. Divers

Aucun sujet n'est discuté.

6. Fin de l'assemblée

À 19 h 26, l'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Maxime Thibault, il est résolu de procéder à la levée de la séance.

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par Mme Francine Dion.

Signature autorisée

Francine Dion, présidente

Signature autorisée

Aristote Disonama, secrétaire